

Pérennité des entreprises en Normandie : des caractéristiques féminines

Insee Flash Normandie • n° 100 • mars 2021



En Normandie, trois entreprises sur dix sont créées par des femmes. Sept entreprises normandes sur dix créées par des femmes sont encore en activité trois ans après leur création, soit un résultat un peu en deçà de celui des hommes (75 %). Le statut juridique de l'entreprise est particulièrement déterminant sur la pérennité des entreprises. Sur le territoire régional, les différences de pérennité des entreprises créées par les femmes et les hommes concernent particulièrement les 30-39 ans et apparaissent notamment influencées par le niveau d'investissement initial.

En Normandie, trois ans après leur création, 73 % des entreprises sont encore actives (6 800 sur les 9 300 créées en 2014, hors régime de la micro-entreprise). Ce taux de pérennité ► Définition est légèrement plus faible que celui établi France entière (75 %). Trois entreprises normandes sur dix sont créées par des femmes, 70 % de ces entreprises sont encore en activité trois ans après leur création, soit un résultat un peu inférieur à celui des hommes (75 %).

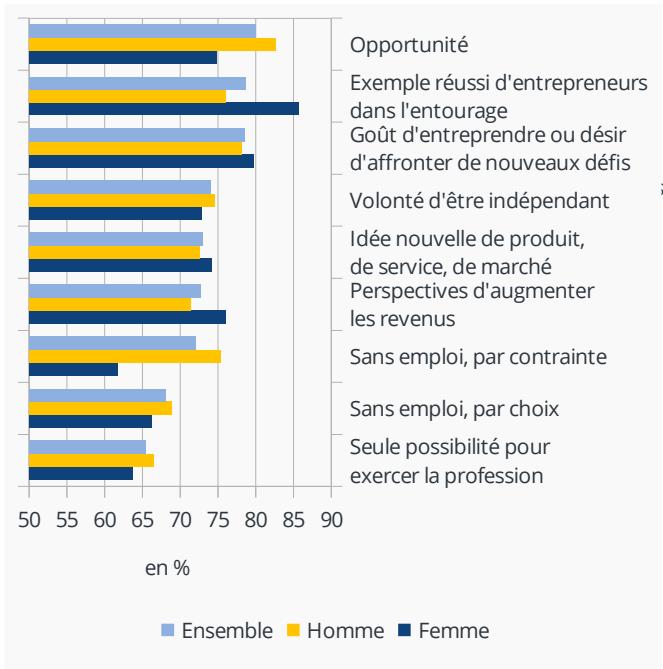
La pérennité diffère selon le contexte initial de la création et le sexe du créateur d'entreprise

La pérennité des entreprises diffère suivant les raisons ayant poussé à la création et le sexe de l'entrepreneur. Ainsi, en Normandie, 86 % des entreprises créées trois ans plus tôt par des femmes motivées par un exemple réussi d'entrepreneurs dans leur entourage sont toujours en activité contre 76 % pour les hommes ► figure 1. C'est également dix points de mieux qu'au niveau national. La perspective d'augmenter les revenus et le goût d'entreprendre sont des caractéristiques favorables pour la pérennité des entreprises fondées par des Normandes. À l'inverse, la création d'entreprise par contrainte ou suite à une opportunité de création ou de reprise n'aboutit pas à un niveau de pérennité élevé.

La pérennité diffère également suivant les difficultés rencontrées lors de la création. À titre d'exemple, les entreprises créées par les femmes ayant déclaré se sentir seules comme entrepreneur sont moins pérennes que celles des hommes : seules 57 % d'entre elles ont survécu contre 73 % pour celles des hommes. Cette différence de pérennité se constate également lorsqu'elles ont rencontré des difficultés à fixer les prix des produits ou des services (68 % contre 78 %), à régler les démarches administratives (70 % contre 76 %) ou à obtenir l'autorisation d'un découvert bancaire (63 % contre 70 %). À l'inverse, et

contrairement à ce qui se passe France entière, les difficultés de recrutement semblent, en Normandie, plus pénalisantes pour les hommes.

► 1. Taux de pérennité des entreprises à trois ans en Normandie selon les motivations et le sexe du créateur



Champ : entreprises créées au premier semestre 2014 en Normandie, exerçant des activités marchandes non agricoles (hors micro-entrepreneurs).

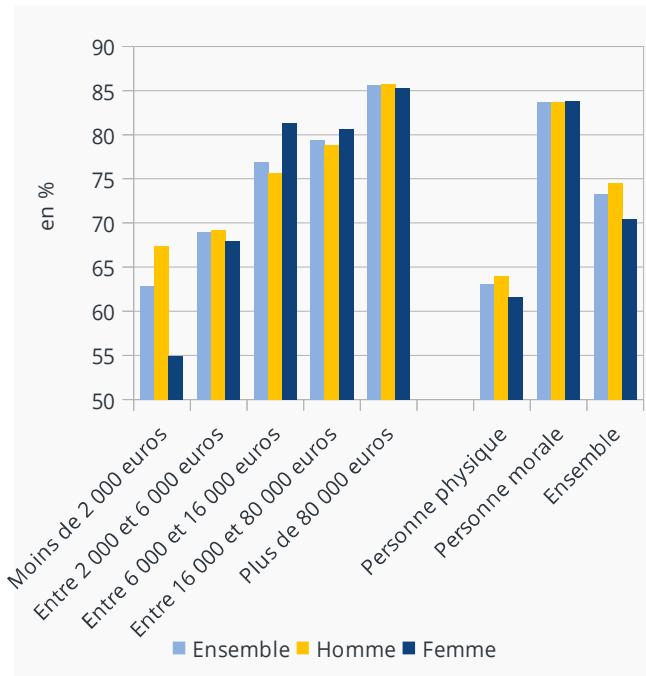
Source : Insee, enquête Sine 2014, interrogations 2014 et 2017.

Des différences de pérennité marquées pour les investissements inférieurs à 2 000 €

Les entreprises créées sous le statut de personne physique sont nettement moins pérennes que celles créées en tant que personne morale (63 % contre 84 %) ▶ **figure 2**. La forme juridique est particulièrement déterminante toutes choses égales par ailleurs. Alors qu'au niveau national les entreprises en personne morale créées par des femmes sont plus pérennes que celles des hommes, on constate plutôt l'inverse en Normandie. La pérennité des entreprises diffère également suivant l'investissement financier initial, avec des disparités notables selon le sexe du créateur. Ainsi, les entreprises créées en 2014 par les femmes avec un budget de départ compris entre 6 000 et 16 000 euros sont plus pérennes que celles des hommes trois ans plus tard (81 % contre 76 %). À l'inverse, pour les entreprises créées avec moins de 2 000 euros, le taux de pérennité des créatrices est très nettement plus faible que celui des hommes (55 % contre 67 %). France entière, les entreprises créées par les femmes ne sont que très légèrement moins pérennes, et ce quels que soient les montants investis.

Alors qu'au niveau national les entreprises créées par des femmes sont moins pérennes quel que soit le secteur d'activité, en Normandie, les entreprises de l'« *Information-communication, finance-assurance, immobilier ; activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien* » créées par les femmes sont nettement moins pérennes que celles des hommes.

► 2. Taux de pérennité des entreprises à trois ans en Normandie selon les investissements initiaux, la catégorie juridique et le sexe du créateur



Champ : entreprises créées au premier semestre 2014 en Normandie, exerçant des activités marchandes non agricoles (hors micro-entrepreneurs).

Source : Insee, enquête Sine 2014, interrogations 2014 et 2017.

► 3. Taux de pérennité des entreprises à trois ans par sexe, âge, diplôme, et expérience du créateur

		Normandie		
		Femme	Homme	Ensemble
Âge	Moins de 30 ans	66,4	67,7	67,2
	Entre 30 et 39 ans	70,5	79,8	76,9
	Entre 40 et 49 ans	75,1	76,7	76,2
	50 ans ou plus	68,6	70,3	69,9
Diplôme le plus élevé du créateur	Aucun diplôme qualifiant	74,5	65,4	67,4
	CAP, BEP	70,1	75,5	74,4
	Baccauléat	72,4	75,2	74,3
	Diplôme du supérieur de 1 ^{er} cycle	66,2	77,5	73,0
Nombre d'entreprises créées ou reprises avant 2014	Diplôme du supérieur de 2 ^e ou 3 ^e cycle	73,9	80,1	78,1
	0 création	70,2	72,6	71,9
	1 création	71,2	78,0	76,5
	2 créations ou plus	71,3	81,1	78,7
Ensemble		70,4	74,5	73,3

Note : taux de pérennité des entreprises à trois ans en Normandie

Champ : entreprises créées au premier semestre 2014 en Normandie, exerçant des activités marchandes non agricoles (hors micro-entrepreneurs).

Source : Insee, enquête Sine 2014, interrogations 2014 et 2017.

Des entreprises nettement moins pérennes pour les femmes de 30 à 39 ans

Quelle que soit la tranche d'âge des créatrices d'entreprise en 2014, le taux de pérennité en 2017 de leurs entreprises est plus faible que celui des hommes. C'est particulièrement le cas pour les entrepreneuses âgées de 30 à 39 ans (71 % contre 80 %) ▶ **figure 3** qui correspond à l'âge des jeunes parents.

En Normandie, l'expérience dans la création d'entreprises semble moins profiter aux femmes. Alors que le taux de pérennité des entreprises créées par les hommes croît avec le nombre d'expériences antérieures, il est stable pour les femmes. Enfin, alors qu'au niveau national le niveau de diplôme semble être un facteur favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes en matière de pérennité des entreprises, en Normandie, les entreprises fondées par des femmes sans diplôme qualifiant sont plus pérennes que celles des hommes.●

Khalid Jerrari (Insee)

► Définition

Taux de pérennité à trois ans : rapport entre le nombre d'entreprises créées au cours du premier semestre de 2014, ayant atteint leur 3^e anniversaire, et l'ensemble des entreprises créées au cours du premier semestre 2014.

► Source

Le **système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine)** est un dispositif permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. Le champ de l'enquête Sine couvre l'ensemble des créations d'entreprises, hors micro-entrepreneurs.

► Pour en savoir plus

- **Dorolle A.**, « Entreprises créées en 2014 : trois sur quatre sont encore actives trois ans après leur création », *Insee Première* n° 1751, avril 2019.
- **Jerrari K.**, « Des créateurs d'entreprise normands à l'image de la population de la région », *Insee Analyses Normandie* n° 68, octobre 2019.

